



**FAITES
ÉQUIPE
POUR
VOS
PATIENTS**

**Partagez
les informations médicales
et sociales de vos patients
entre professionnels**



**TERR-
eSANTÉ**

SIMPLIFIER LA COORDINATION ENTRE PROFESSIONNELS

L'amélioration du parcours de soins des patients implique une bonne coordination entre professionnels.

Pour faciliter votre exercice quotidien, l'**Agence régionale de santé Île-de-France** vous propose une plateforme de partage et de services : **Terr-eSanté**.

Cette démarche s'inscrit dans le programme national « e-Parcours », qui vise à faciliter la collaboration, en favorisant notamment le déploiement de services numériques territoriaux.



www.terr-esante.fr

**Pour vous inscrire :
contact@terr-esante.fr**

VERS UN DOSSIER PATIENT NUMÉRIQUE

À VOTRE NIVEAU : avec votre outil professionnel, continuez à suivre vos dossiers patients.

AU NIVEAU TERRITORIAL : accédez aux informations médicales et médico-sociales du parcours de soins de vos patients et aux services associés, pour plus d'échanges au sein du cercle de santé.

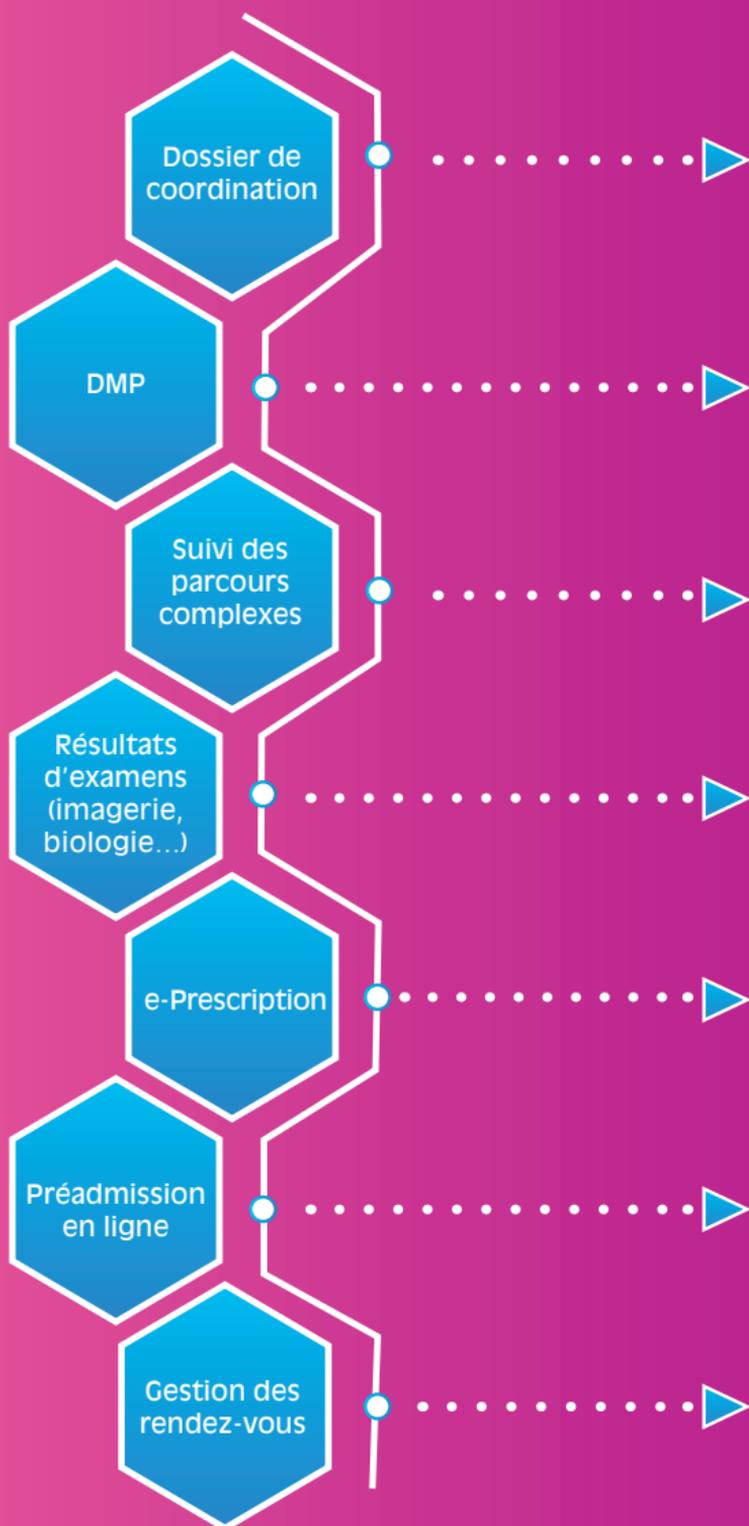
AU NIVEAU NATIONAL : avec le DMP, retrouvez les principales informations médicales nécessaires à une prise en charge en tout lieu et en toutes circonstances.

UN OUTIL CONÇU POUR VOUS

Votre outil professionnel est connecté au DMP et à Terr-eSanté pour :

- > Accéder directement à la plateforme depuis votre outil professionnel
- > Éviter la double saisie
- > Faciliter l'accès aux informations renseignées par les autres professionnels impliqués dans la prise en charge de vos patients

VOS SERVICES TERR-eSANTÉ



Terr-eSanté facilite la coordination des professionnels autour de la prise en charge d'un patient complexe.

Autorisée par la CNIL, la plateforme est 100% sécurisée : les données de vos patients sont protégées.

Résumé des événements majeurs du parcours de vos patients

Accès à de nombreuses informations essentielles : nom de la personne de confiance à prévenir en cas d'urgence, directives anticipées du patient, éléments de synthèse et de compte rendu déposés par vos confrères à l'échelle du territoire national

Saisie et suivi des demandes de prise en charge par les structures d'appui, évaluation et suivi des dossiers

Historique des résultats d'examens quels que soient le prescripteur et le laboratoire de biologie médicale

Partage de vos prescriptions pour éviter une redondance et permettre la conciliation médicamenteuse

Réduction du temps de gestion administrative et accès simplifié à l'ensemble des pièces justificatives des patients hospitalisés

Prise de rendez-vous facilitée pour vos patients, quelle que soit la solution que vous utilisez

LE BON COMPLÉMENT DU DMP

Terr-eSanté est la solution régionale qui permet de partager des informations entre professionnels de santé franciliens et d'accéder à des services dédiés.

Le Dossier Médical Partagé est le carnet de santé numérique du patient.

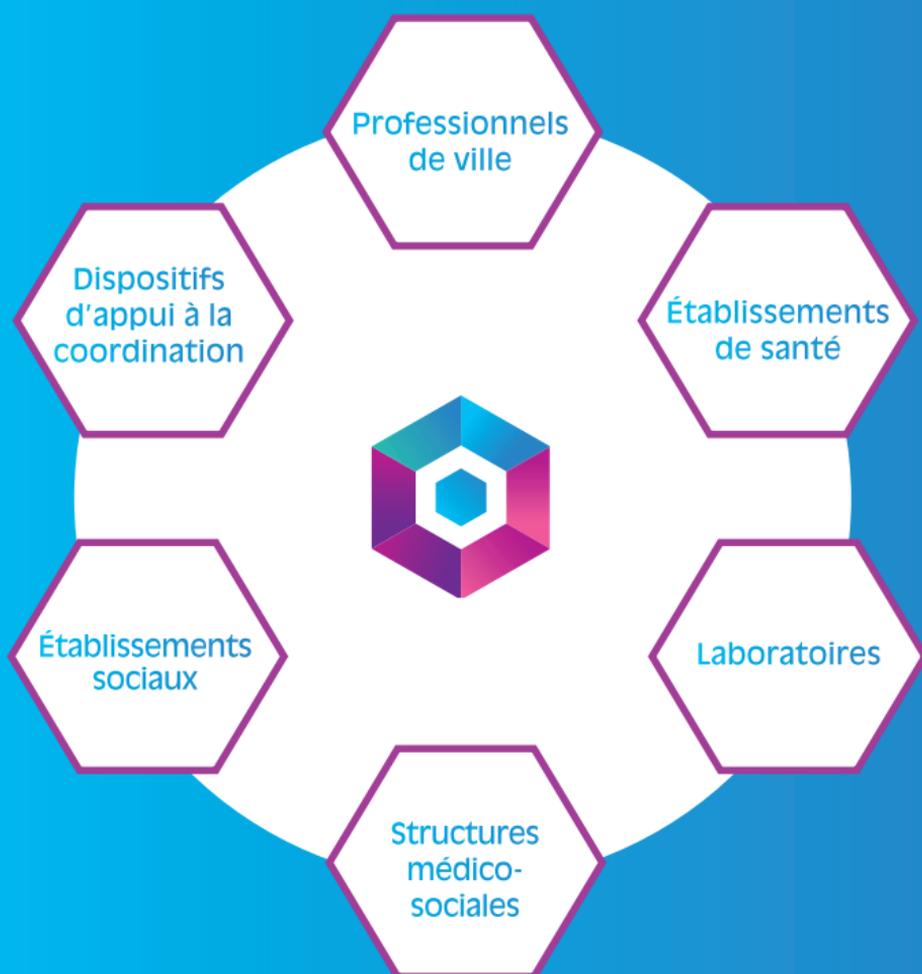
Dès lors que votre patient vous y autorise, vous pouvez accéder aux principales informations le concernant.

Porté par l'Assurance Maladie, le DMP est alimenté par les acteurs de la santé sur l'ensemble du territoire national : il favorise l'échange entre patients et professionnels de santé.



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE TERR-eSANTÉ ?

Terr-eSanté est destiné à tous les professionnels et structures qui prennent en charge et accompagnent un patient et qui forment son cercle de santé.



**Le cercle de santé
de l'utilisateur**

TERR-eSANTÉ
est un un service gratuit proposé
par l'Agence régionale
de santé Île-de-France
et porté par les professionnels
du territoire

Terr-eSanté s'inscrit
dans le cadre du programme Ma Santé 2022



Agence régionale de santé Île-de-France
35 rue de la Gare - 75935 Paris Cedex 19
iledefrance.ars.sante.fr |  @ars_idf

Un service mis en œuvre
par le GCS Sesan

